

<https://www.ricochets.cc/Pourquoi-j-arrete-le-benevolat.html>



# Pourquoi j'arrête le bénévolat

- Les Articles -

Date de mise en ligne : vendredi 6 juillet 2018

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

### Pourquoi j'arrête le bénévolat !

A-t-on vraiment chiffré l'impact des activités bénévoles sur l'économie française ?

Dans beaucoup de domaines...social, culture, sport... l'action des bénévoles est déterminante.

Ces engagements sont-ils reconnus à leur juste titre par les autorités ? On peut en douter.



En dehors des implications financières, les activités bénévoles permettent de maintenir un lien social que les professionnels ont du mal à assurer de part les conditions de travail actuelles. Les activités bénévoles sont assurées essentiellement par des retraités, mais pas seulement.

Là où le bât blesse, c'est quand le bénévolat prend la place d'une personne qui pourrait être justement rémunérée pour une activité.

La suppression d'une grande partie des contrats aidés qui bénéficiaient surtout aux petites associations va dans ce sens :

« **débrouillez vous avec vos bénévoles ou disparaissent ... on en a rien à fiche !** » (traduction libre).

L'avantage du bénévolat, c'est qu'on peut choisir le domaine dans lequel on veut intervenir.

On devrait dans le même esprit pouvoir choisir où vont aller nos impôts !

Les missiles à un million d'euros pièce ne sont pas construits ni tirés par des bénévoles.

Il semblerait en plus qu'il soient un peu foireux. Mais... chut... secret défense !

On ne va pas renseigner l'ennemi ! Pour la définition de l'ennemi, voir Pierre Desproges.

## Je précise que je ne met pas dans le même sac les activités militantes.

Bien sûr, il faut continuer à se mobiliser pour aider les réfugiés, même si l'état devrait en faire plus.

Je ne veux bien sûr pas parler de la répression en bleu, qu'on devrait également chiffrer.

Maintenant je voudrais parler de la SACEM, société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.

J'ai participé à l'organisation des deux concerts « Hommage à Jacques Brel ».

Des heures et des heures de boulot pour les organisateurs qui en plus en sont de leur poche, (déplacements, repas des artistes...) La salle était gratuite, (merci à la mairie d'Aouste), la sono était offerte par la compagnie double-un, les affiches par la MJC...

Malheureusement, la deuxième soirée, « Brel en Espéranto » n'a réuni que 15 entrées payantes.

**Les absents ont eu tort, car c'était une magnifique soirée !**

Et qui vient réclamer son écot ? la Sacem, avec une somme supérieure à la recette, et le double de ce qui avait été annoncé au téléphone.

Il faut savoir que les musiciens venaient du Mans, de Limoges et de l'Aveyron.

A défaut de cachets, n'auraient-ils pas droit au remboursement de leurs frais de déplacement ?

Les ayants droits direct ont disparu : Brel est mort il y a bientôt quarante ans et Gérard Jouanest son pianiste et arrangeur il y a quelques semaines.

**Je connais bien le discours de la SACEM !**

« les sommes recueillies sont le salaire des créateurs, il faut bien qu'ils puissent vivre de leurs créations. »

Pas de chance ! Il se trouve que je suis adhérent à la SACEM depuis quelques décennies.

En 2002, j'ai commis une musique de théâtre pour une pièce dans laquelle je jouais. Et bien j'attends toujours le règlement de mes droits pour les huit représentations. Et qu'on ne me dise pas que les sommes n'ont pas été prélevées. On a joué dans des lieux aussi confidentiels que : la Maison de la Culture « Le Corbusier » de Firminy, l' « Espace Boris Vian » de Saint Etienne et la « Maison du Théâtre » d'Amiens...

Des conversations avec des créateurs de la région me confirment qu'il ne s'agit pas d'un problème unique.

**La SACEM, dont le but initial est louable, est devenue une simple pompe à fric.**

Le but de cet article est de présenter publiquement ma démission de la SACEM.

Je ne veux surtout pas le faire en catimini.

Je renvoie les lecteurs à un petit article que j'ai fait paraître dans Ricochets sur les droits de Maurice Ravel qui vient de passer dans le domaine public... c'est assez croquignolet...

Persiste et signe : RP

### Le saviez vous ? Les droits d'auteur ça se...

par Roger Poulet

Mis à jour le jeudi 28 décembre 2017

Le saviez vous ?

Les droits d'auteur ça se mérite !

Savez vous qui touchait encore dernièrement les droits d'auteur du boléro et de toute l'œuvre de Maurice Ravel mort en 1937 sans descendance ?

**Attention, accrochez vous !**

C'est la fille de la seconde femme

du mari de la gouvernante

de la femme du frère de Maurice Ravel

Que voilà des gens méritants certainement des premiers de cordée

Maurice Ravel n'a jamais touché autant d'argent que toute cette fine équipe de chanceux.

Il est vrai que ce n'était qu'un modeste compositeur.